

Renouvellement de la convention de partenariat entre MASE et l'OPPBTP

Pour le développement de la culture de prévention et de systèmes de management de la santé et sécurité au travail dans le secteur du BTP



Didier Méné, président de l'association MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprises), et Paul Duphil, secrétaire général de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), ont signé le 28 mars 2018 une nouvelle convention de partenariat visant à favoriser la mise en place dans les entreprises du BTP de systèmes de management Santé et Sécurité au travail (SMS&ST) adaptés et efficaces. Dans la continuité du premier accord conclu en 2012, le renouvellement du partenariat poursuit deux objectifs majeurs : renforcer la synergie entre les deux acteurs et

accompagner les entreprises du BTP dans le nouveau contexte créé par la parution de la norme ISO 45001 « Systèmes de management de la santé et sécurité au travail – exigences et lignes directrices » le 14 mars dernier.

Favoriser la mise en place de systèmes de management Santé et Sécurité au travail pour continuer de faire progresser les entreprises du BTP en prévention

Un système de management de la santé et sécurité au travail (SMS&ST) a pour objectif de favoriser l'amélioration des conditions de travail, de manière globale et partagée par tous les acteurs de l'entreprise. Il s'agit d'une méthodologie de gestion de la performance de la santé et de la sécurité au travail basée sur des politiques de prévention, des procédures, des plans d'action, impliquant chaque niveau de responsabilité. Le schéma de développement d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail s'élabore à partir d'un projet d'entreprise, s'inscrit dans une dynamique de changement qui requiert de la pédagogie, une démarche participative et collaborative, ceci dans une dynamique d'amélioration continue.

Les systèmes de management S&ST jouent un rôle primordial dans l'amélioration des conditions de travail et la performance des entreprises. C'est pourquoi, l'association MASE et l'OPPBTP ont souhaité poursuivre la dynamique commune engagée depuis 2012 en renouvelant leur partenariat.

Celui-ci se traduit notamment par :

La nomination et l'initiation au système MASE de correspondants OPPBTP en région afin de favoriser les synergies entre les deux organismes et des échanges réguliers entre les correspondants OPPBTP et les correspondants MASE (interventions en AG locales MASE ou en réunions d'agence OPPBTP, participation à des réunions entreprise/donneurs d'ordre, participation au jury des MASE Awards...).

Des actions de promotion et d'information conjointes, comme par exemple :

- La reconnaissance par le système MASE des formations Prévention de l'OPPBTP comme répondant aux exigences de compétences et de formation des personnels des entreprises souhaitant la certification MASE ;
- La création de liens entre les sites Internet du MASE et de l'OPPBTP ;



- La valorisation par l'OPPBTP des démarches MASE, en particulier au travers d'articles dans le magazine Prévention BTP et sur son site Internet ;
- La promotion des démarches et outils de l'OPPBTP par l'association MASE, en particulier de son site www.preventionbtp.fr riche en solutions pratiques pour les entreprises, et du magazine Prévention BTP.

La réalisation d'une étude commune de comparaison entre la norme ISO 45001 et le système MASE.

Son objectif est de mettre en regard les deux référentiels, en en relevant les similitudes et les différences, y compris quant aux processus de certification associés et aux modes de mise en œuvre par les entreprises, notamment par les TPE. Cela permettra d'identifier les passerelles entre les deux systèmes.

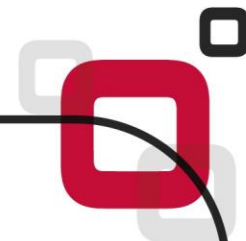
La valorisation du MASE par le biais d'études Prévention & Performance

La conviction partagée que les systèmes de management Santé et Sécurité au travail contribuent de façon notable à la performance de l'entreprise a mené naturellement les deux organismes à prévoir la réalisation d'études Prévention et Performance (P&P) dans des entreprises certifiées MASE, avec l'objectif de valoriser et démontrer l'impact positif du MASE sur la performance de l'entreprise.

« Le renouvellement de notre convention est un signal fort envoyé aux entreprises du BTP qui représentent aujourd'hui plus d'un tiers des entreprises certifiées « système commun MASE-UIC ». C'est aussi une reconnaissance de la qualité du travail réalisé par notre réseau afin d'aider les entreprises à progresser en sécurité, santé et protection de l'environnement grâce à un système de management pragmatique et orienté terrain. » se félicite Didier Méné.

« Le renouvellement de cette convention, c'est aller plus loin dans la synergie entre le MASE et l'OPPBTP au service de la prévention des risques santé et sécurité au travail dans les entreprises du BTP. C'est aussi une opportunité pour explorer, sur des exemples concrets, l'apport des systèmes de management sur la performance globale de l'entreprise. Je suis convaincu que la certification mène aux progrès des organisations et que c'est un des vecteurs de l'excellence. Dans le contexte de la parution de la norme ISO 45001 sur les systèmes de management Santé et sécurité au travail, le MASE est un référentiel et une démarche qui sont bien adaptés aux situations des entreprises du BTP. Notre étude commune permettra au MASE de travailler les convergences et de parfaire la complémentarité entre les deux référentiels. Le sens doit cependant rester au centre de la réflexion, la conformité à un référentiel n'est pas la finalité, la finalité est bien la prévention des risques, le bien-être des salariés et la performance de l'entreprise », commente Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

Légende de la photo : (de gauche à droite), Didier Méné, Président de l'association MASE, Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.



A propos de MASE

Créé en 1990, le MASE est un groupement d'associations de type « loi 1901 » dont les membres sont les entreprises utilisatrices et les entreprises intervenantes. Son objectif est l'amélioration permanente et continue des performances Sécurité Santé Environnement des entreprises par la mise en place d'un système de management pragmatique – transposable aussi bien à une TPE qu'à un grand groupe. MASE est un système d'industriels au service des industries qui permet aux entreprises de mieux s'organiser, mieux communiquer afin d'améliorer les conditions d'intervention des salariés.

En janvier 2018, le réseau MASE compte :

- Plus de 5 000 entreprises soit plus de 400 000 salariés,
- Des taux d'accident 2 à 3 fois inférieurs à la moyenne nationale (en fréquence et gravité).

Au-delà d'une certification, MASE est un réseau d'échanges qui contribue à mettre en place un langage commun afin de progresser ensemble. Il propose de nombreux conseils (comment développer une culture de sécurité, gérer le personnel temporaire, etc...) et services (veille réglementaire, conférences, affiches SSE, documentations techniques, etc...).

En 2007, l'association MASE et l'UIC (union des industries chimiques) ont rapproché leurs référentiels respectifs et depuis cette date la certification délivrée l'est pour un système commun MASE-IUC. En 2017, la certification GEHSE (guide d'engagement HSE) a rejoint MASE simplifiant ainsi l'offre de certification SSE dans l'industrie.

Plus d'informations – MASE

Internet : www.mase-asso.fr

Mail : nicolaschouteau@mase-asso.fr

Tel : 04.72.40.57.62

A propos de l'OPPBTB

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie,...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Jessica Djaba • j.djaba@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpéch • 01 46 09 26 76
solange.delpéch@oppbtp.fr
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr